

public, demanda ses ordres pour les délibérations. Le Prince Primat prit là-dessus la parole & annonça „ Que les travaux des Commissaires que la République avoit munis de pleins-pouvoirs n'avoient pas encore été portés à leur maturité, qu'ainsi il étoit nécessaire de leur accorder encore du tems, & par conséquent de proroger la Diette.” A cet effet le Primat remit un Projet dont Mr. Meruffewitz, Secrétaire de la Confédération-Générale, fit la lecture & conséquemment auquel la prorogation de la Diette étoit indiquée au premier de Mars. Surquoi le Prince de Radzivil demanda l'opinion de l'Assemblée, dont plusieurs Membres se déclarerent sur le champ pour l'affirmative. Mr. Golejewski, Nonce de Volhinie, remercia ensuite le Roi de la peine qu'il s'étoit donnée pour obtenir de la Cour de Russie l'élargissement des quatre Seigneurs qu'elle tient comme prisonniers d'Etat, ajoutant en même-tems que comme il croyoit encore vacans les Sièges & les Places de ces Evêques, Sénateurs & Nonces, enlevés au milieu des Etats assemblés, sans égard au respect dû à Sa Majesté & à la dignité dont ils étoient revêtus; il la supplioit de vouloir bien continuer ses bons offices pour les faire relâcher, à quoi tous les Ordres contribueroient volontiers. Après ce discours, la Diette, dont la séance avoit été rouverte à l'arrivée du Roi un peu avant midi, fut limitée à environ midi & demi. Les Maréchaux & Conseillers des Confédérations des Dissidens y avoient été admis; mais Mr. Crasinski, Evêque de Caminie, ne s'y est pas trouvé, ce Prélat s'étant retiré au-delà du *Niester*.

Pour accélérer le grand ouvrage qui affecte  
toute